

CONVOCAATION EXAMENS

SESSION 1 - JANVIER 2025

IMPORTANT : les étudiants qui bénéficient d'un aménagement pour les examens recevront une convocation individuelle précisant le lieu de leurs examens.

Si vous êtes concerné(e) et que vous n'avez pas reçu de convocation individuelle, veuillez contacter d'urgence le service licence : licence.esthua@univ-angers.fr

[INFO. PRATIQUES : salle
ATHLETIS \(LES PONTS DE CÉ\)](#)

FORMATION	JOUR épreuve	horaires	lieu épreuve	Unité
L1 parcours HOSPITALITÉ + LAS + L2/L3 NE	mercredi 8 janvier 2025	13h30 - 15h00	SALLE ATHLETIS (Les Ponts de cé)	UE 5 : Qualité, normes, sécurité et environnement en hospitalité
	mercredi 8 janvier 2025	16h00 - 17h30	SALLE ATHLETIS (Les Ponts de cé)	UE 4 : Gestion opérationnelle en hospitalité
	jeudi 9 janvier 2025	13h30 - 16h30	SALLE ATHLETIS (Les Ponts de cé)	UE 2 : Acteurs et territoires en hospitalité

IMPORTANT : consignes à respecter obligatoirement

- présentation en salle d'examen **30 minutes avant le début des épreuves**
- OBLIGATOIRE : accès à la salle d'examen uniquement sur présentation de la **carte d'étudiant** (à défaut, vous devez justifier de votre identité à l'aide d'un document original et officiel comprenant une photo).
- seuls les dictionnaires papier français-étranger et vocabulaire sont autorisés pour les étudiants étrangers, aucun dictionnaire électronique ne pourra être utilisé.
- prévoir une pochette transparente avec tous les éléments nécessaires pour composer (stylo, crayons de papier, etc.)
;

Toute fraude aux examens est passible de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'étudiant.e coupable.